



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 35843

## Texte de la question

M. Léonce Deprez appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur les propositions des personnels des personnels de l'équipement (CGT - Force ouvrière) qui dénoncent la propension à méconnaître les préoccupations économiques et sociales des personnes âgées. Les retraités CGT - Force ouvrière demandent, premièrement, l'indexation des retraites sur les salaires bruts et non plus sur les prix et la révision des conditions restrictives des pensions de réversion, deuxièmement, l'abrogation des décrets de 1993 avec le retour aux 37,5 ans de cotisations et aux dix meilleures années pour le calcul de la retraite du régime général, troisièmement, le retrait des dispositions fiscales relatives aux limitations de l'abattement de 10 % sur les revenus. Il lui demande s'il partage ces propositions sociales et, dans cette hypothèse, s'il peut lui préciser la nature, les perspectives et les échéances de son action ministérielle s'en inspirant, au sein du Gouvernement.

## Données clés

**Auteur :** [M. Léonce Deprez](#)

**Circonscription :** Pas-de-Calais (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 35843

**Rubrique :** Retraites : fonctionnaires civils et militaires

**Ministère interrogé :** équipement et transports

**Ministère attributaire :** affaires sociales, travail et solidarité

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 11 octobre 1999, page 5852